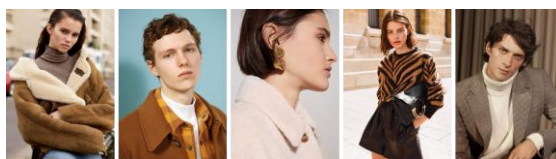


SMCP

sandro - maje - claudie pierlot - de fursac



Communiqué de presse - Paris, le 4 février 2021

Mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions

Le conseil d'administration de SMCP, réuni le 17 décembre 2020, a décidé, en application de la 18^{ème} résolution de l'assemblée générale mixte du 4 juin 2020, d'autoriser le Groupe à mettre en œuvre un programme de rachat de ses propres actions.

En application de cette autorisation, un mandat a été confié à un prestataire de services d'investissement afin de procéder à des achats d'actions de la société SMCP SA à partir du 4 février 2021 et pour une période allant jusqu'au 2 avril 2021 pour un volume maximum de 415 000 titres (correspondant à 0,55% du capital de SMCP) à un prix qui ne pourra pas excéder le prix maximum fixé par la 18^{ème} résolution.

Le programme de rachat d'actions est destiné à couvrir son plan d'attribution d'actions gratuites (LTIP), comme cela était le cas pour le premier programme de rachat d'actions réalisé au deuxième semestre 2019.

À PROPOS DE SMCP

SMCP est un acteur mondial du marché du luxe accessible avec un portefeuille de quatre marques parisiennes uniques Sandro, Maje, Claudie Pierlot et De Fursac. Présent dans 41 pays, SMCP a réalisé près de 900 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2020. Le groupe comprend un réseau de plus de 1 600 magasins dans le monde et une présence digitale forte, sur l'ensemble de ses marchés-clés. Evelyne Chetrite et Judith Milgrom ont fondé respectivement Sandro et Maje à Paris, en 1984 et en 1998 et continuent à en assurer la direction artistique. Claudie Pierlot et De Fursac ont été acquises par SMCP respectivement en 2009 et 2019. SMCP est coté sur le marché réglementé d'Euronext (compartiment A, ISIN FR0013214145, Code Mnémonique : SMCP).

CONTACTS

INVESTISSEURS/PRESSE

SMCP

Célia d'Everlange

+33 (0) 1 55 80 51 00

celia.deverlange@smcp.com

PRESSE

BRUNSWICK

Hugues Boëton

Tristan Roquet Montegon

+33 (0) 1 53 96 83 83

smcp@brunswickgroup.com